



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Intérieur - Élus - Conseil de Paris - Indemnités - Statistiques

Question écrite n° 12152

Texte de la question

Mme Aude Bono-Vandorme demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, de lui faire connaître, pour l'année 2017, le montant global des indemnités perçues par les élus siégeant au conseil de Paris, le montant des frais de déplacements et le montant des crédits affectés aux groupes d'élus.

Texte de la réponse

L'examen des comptes administratifs du conseil de Paris fait apparaître les montants globaux suivants pour l'année 2017 :

Indemnités perçues (c6531)	Frais de mission et de déplacement (c6532)	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (c656)
12 521 930,19 €	176 776,78€	2 975 982,14 €

Données clés

Auteur : [Mme Aude Bono-Vandorme](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12152

Rubrique : Élus

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2018](#), page 8186

Réponse publiée au JO le : [4 décembre 2018](#), page 11005